

# **Mémoire sur la révision du plan d'urbanisme**

## **Quartier Lincoln-Tupper Arrondissement Ville-Marie**



**Présenté à**

**Office de Consultation Publique de Montréal**

**CORPORATION DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT LINCOLN-TUPPER**

**CORPORATION DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT LINCOLN-TUPPER**  
1400, rue du Fort  
Bureau 9000  
Montréal (Québec)  
H3H 2T1

**Téléphone : (514) 939-4400, poste 502; Télécopieur : (514) 939-0762**  
**[lincoln\\_tupper@hotmail.com](mailto:lincoln_tupper@hotmail.com)**

Montréal, le 14 juin, 2004

**Mémoire sur la révision du plan d'urbanisme**  
**Quartier Lincoln-Tupper, au sein de l'Arrondissement Ville-Marie**

**Présenté à**

**Office de Consultation Publique de Montréal**

**INTRODUCTION**

Le secteur Lincoln-Tupper est délimité par l'autoroute Ville-Marie au sud, la rue Sherbrooke au nord, l'avenue Atwater à l'ouest et la rue Guy à l'est. Le 14 novembre 2001, la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper fut créée par un regroupement de propriétaires et de commerçants de ce secteur, dans le but de revitaliser le quartier au point de vue commercial et immobilier et de lui procurer un positionnement concurrentiel dans le contexte montréalais.

La Ville de Montréal est présentement à faire la révision de son plan d'urbanisme. Ce nouveau plan servira à déterminer le plan d'action pour l'aménagement du territoire pour les dix prochaines années, ce qui en fait un travail de toute première importance.

Le 28 janvier 2004, lors d'une première rencontre d'information, les représentants de la division des politiques et du Plan d'urbanisme présentaient les orientations d'aménagement et les secteurs de planification détaillée pan montréalais. Par la suite, les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie firent le bilan du Plan d'urbanisme adopté en 1992 et présentèrent les enjeux d'aménagement de l'arrondissement, la vision de développement et les orientations d'aménagement.

À l'exception de la réaffectation éventuelle de l'Hôpital de Montréal pour enfant de Montréal, aucune mention ne fut faite de tout le secteur Lincoln-Tupper.

Le territoire est totalement absent de toutes les stratégies d'interventions locales, que ce soit dans les grandes orientations de la ville aux postes de vitalité, qualité, accessibilité ou habitabilité.

Il est introuvable parmi les secteurs de planification de portée pan montréalaise, ainsi que ceux de portée locale (sauf pour l'Hôpital de Montréal pour enfant de Montréal).

Il ne fait pas partie des axes d'interventions particulières, ni du programme de revitalisation urbaine. En d'autres mots, le quartier Lincoln-Tupper est jusqu'à présent presque totalement exclu du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

C'est dans ce contexte que la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper présente le présent document.

# Secteurs de planification détaillée



## CHAPITRE D'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

### SECTEURS DE PLANIFICATION DÉTAILLÉE DE PORTÉE PAN MONTRÉALAISE

- 1 Centre des affaires
- 2 Quartier des spectacles
- 3 Mont-Royal
- 4 Bonaventure-Vieux-Port-Les Îles
- 5 Autoroute Ville-Marie
- 6 Réseau piéton interneur
- 7 Notre-Dame est

### SECTEURS DE PLANIFICATION DÉTAILLÉE DE PORTÉE LOCALE

- 8 Hôpital Royal Victoria, Centre sportif de McGill
- 9 Atwater Nord, Flanc sud du Mont-Royal
- 10 Hôpital de Montréal pour enfants
- 11 Centre Bell, Centre du commerce électronique
- 12 Square Chabolliez
- 13 Faubourg des Recollets
- 14 Bishop Crescent
- 15 Faubourg Saint-Laurent
- 16 René Lévesque Est
- 17 De Lorimier
- 18 Abords du métro Frontenac
- 19 Saint-Vincent-de-Paul
- 20 Barri

### GRANDS AXES D'INTERVENTIONS PARTICULIÈRES

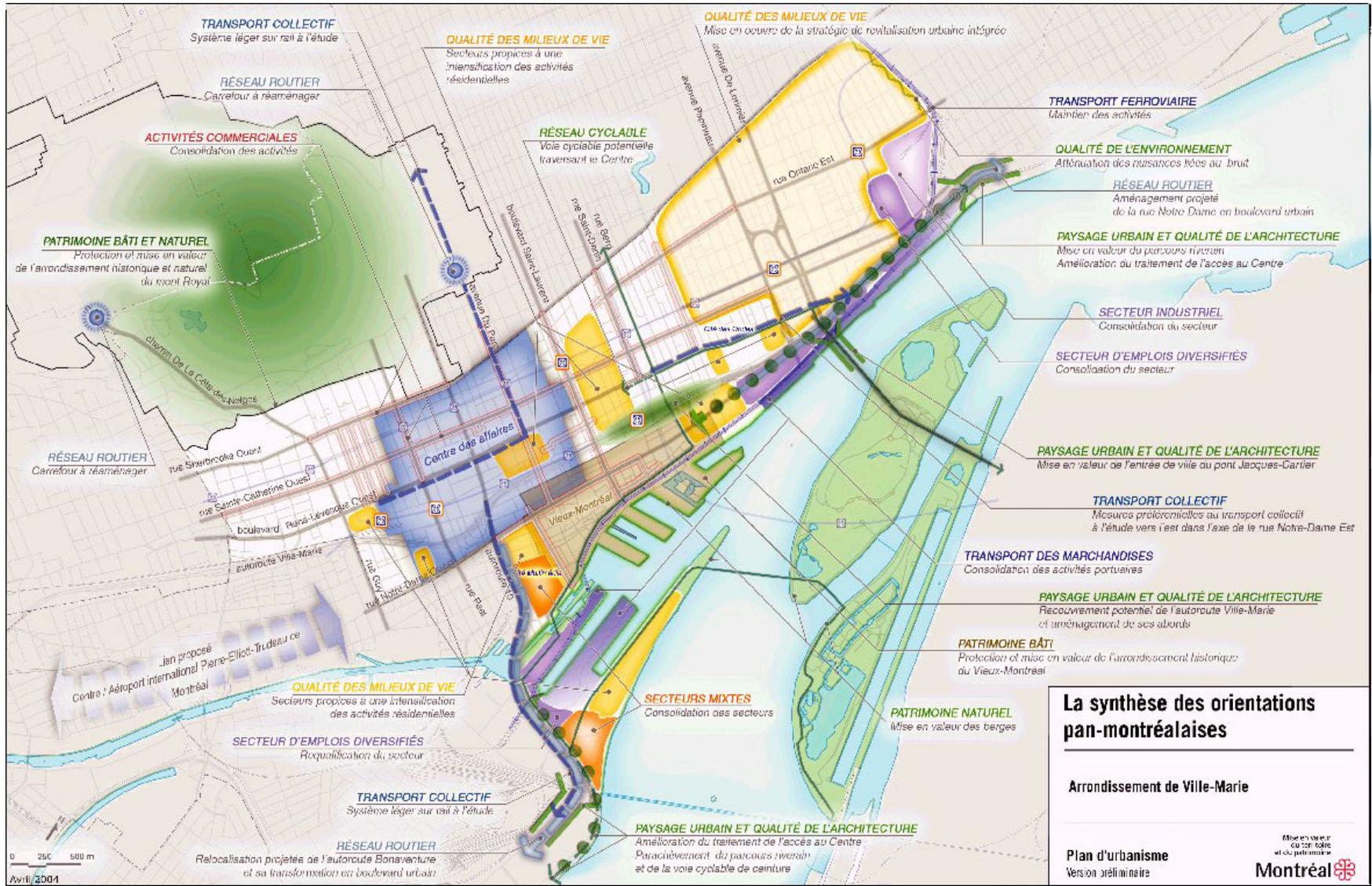
- 1 de Maisonneuve
- 2 René Lévesque Ouest
- 3 Barri
- 4 McGill

### PROGRAMME DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

- ▲ Quartier Sainte-Marie

Janvier 2004

Daniel Arbour & Associés



### La synthèse des orientations pan-montréalaises

Arrondissement de Ville-Marie

Plan d'urbanisme  
Version préliminaire



## ERSPECTIVES

Le Montréal de demain – et particulièrement son centre-ville et son quartier des affaires - est perçu comme un endroit vivant, de culture internationale, bénéficiant d'une incroyable vitalité culturelle et économique dont la grande diversité (le terme « mixité » est souvent utilisé) provient de sa population locale très disparate en terme d'origine, de langue, d'âge, de fortune et d'occupation. C'est cette diversité qui en fait un lieu si apprécié, autant de ses résidents que des visiteurs et touristes.

Or, le quartier Lincoln-Tupper présente déjà aujourd'hui un très grand nombre de caractéristiques que nous cherchons à développer et à promouvoir dans le Montréal centre-ville dont il fait partie.

Sa population de 13 628 habitants à l'intérieur de ce périmètre de moins d'un kilomètre carré, donc de très forte densité, est un modèle de cohabitation des fonctions culturelles, résidentielles et commerciales, et bénéficie de la proximité de tous les genres de services, qu'ils soient résidentiels, commerciaux, institutionnels ou de travail. Le quartier démontre le plus faible taux d'utilisation de l'automobile de toute l'île de Montréal. Seulement 21,8 % utilisent l'automobile (comparativement à 56,7% pour l'ensemble de la Ville de Montréal) alors que 38,5% de ses résidents se rendent à leur lieu de travail à pied (8,2% pour Montréal), 36,6% utilisent le transport en commun et 3,6% d'autres moyens autres que l'auto.

42,8% des résidents de Lincoln-Tupper sont immigrants, contre 27,6% à la Ville de Montréal, et 44,9% de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, offrant une diversité culturelle incomparable. Toutefois, 60,2 % de la population est bilingue.

40,1% des résidents ont atteint un niveau universitaire, contre 23,1% pour l'ensemble de la ville.

Seulement 5,9% sont propriétaires, comparativement à 35,8% pour Montréal.

73,1% de sa population est âgée de 18 à 54 ans, comparativement à 55,8% pour le tout Montréal.

À cause de la proximité de nombreuses institutions post-secondaires - Université Concordia, Université McGill, Collège de Montréal, Collège LaSalle, Collège Inter-Dec, Collège Dawson, et de nombreuses écoles de langues, le quartier Lincoln-Tupper accueille et héberge le plus grand nombre d'étudiants au Canada.

Bon nombre de ces étudiants nous proviennent de l'étranger. Un article publié dans le journal La Presse du 11 octobre 2003 indiquait que Montréal est la ville qui compte le plus grand nombre d'étudiants étrangers au Canada. Selon Montréal international, l'apport économique des étudiants étrangers est évalué à 255 millions pour l'année 2003. Actuellement près de 90% des commerces de Lincoln-Tupper décrivent la clientèle étudiante comme leur principale clientèle d'affaires. Ces étudiants désirent une proximité de leur lieu d'études, un environnement stimulant et sécuritaire.

Huit hôtels du centre-ville sont aussi présents dans le quartier Lincoln-Tupper : le Méridien Versailles, le Château Versailles, l'Hôtel du Fort, le Nouvel Hôtel, le Montfort, le Saint-Malo, l'Hôtel Clarion RicheBourg, et le Marriott Residence.

Le quartier Lincoln-Tupper comprend deux des principales infrastructures d'entrée pénétrant directement le centre-Ville de Montréal. Les entrées Atwater et Guy/Saint-Marc de l'autoroute Ville-Marie desservent tout le secteur ouest du centre-ville et sont vitaux à son accessibilité.

Il est desservi par trois stations de métro : à l'est par la station Guy/Concordia; à l'ouest, par la station Atwater; et au sud, par la station Georges-Vanier.

Le quartier possède une homogénéité fonctionnelle et correspond à un découpage territorial possédant une identité historique reliée au centre-ville. Il est traversé par les principales artères commerciales et institutionnelles de Montréal – les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke, et les boulevards René-Lévesque et de Maisonneuve - qui assurent une relation étroite de continuité avec son voisinage immédiatement à l'est. Il a des besoins et préoccupations communes à tout le centre-ville.

Toutes les consultations publiques révèlent un très haut degré d'insatisfaction de la part des résidents concernant la malpropreté, l'affichage illégal et les graffitis, la pollution sonore et la sécurité dans les rues du centre-ville. Ceci démontre un manque de civisme de la part d'un grand nombre de citoyens, causé principalement par le très faible sentiment d'appartenance et de fierté de la part des résidents, des commerçants et des visiteurs de nos quartiers.

Nous proposons d'accomplir la revitalisation du quartier selon des axes de développement bien ciblés, et un plan d'action bien articulé, selon les prémisses suivantes :

## PROPOSITIONS

- Un programme de renforcement et de promotion de l'identité historique et du patrimoine architectural du quartier, visant à la reconnaissance officielle du quartier Lincoln-Tupper comme territoire d'intérêt pan montréalais par la Ville de Montréal;
- La préservation et/ou la réaffectation de certains lieux de haute valeur à l'exemple de la Maison Mère des Sœurs Grises;
- Un programme de rénovation de bâtiments d'habitation à logements multiples, alors qu'un grand nombre sont âgés et requièrent des améliorations majeures;
- Un re-zonage judicieux de certaines rues, de façon à favoriser le développement domiciliaire et d'affaires;
- La réparation et la rénovation des façades des commerces;
- Le développement du parc Cabot, comme espace stratégique d'activités culturelles et sociales, et comme point de rassemblement de la communauté avoisinante;
- L'éclairage, la sécurité, la propreté et l'amélioration de nos rues, ainsi que l'élimination des problèmes d'affichage illégal et de graffiti, qui ont un impact direct sur l'achalandage et la fréquentation de nos quartiers;
- La planification, la gestion et l'entretien d'un réseau routier local accueillant, de qualité internationale.



Square Cabot

## QUARTIER HISTORIQUE ET PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Suite au Sommet de Montréal de 2002, la Ville de Montréal s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre une politique du patrimoine. Comme hôte de la 8e *Conférence mondiale des villes historiques* en octobre 2003, elle a renouvelé cet engagement en faisant adopter la *Déclaration de Montréal*.

C'est dans ce contexte que le Comité exécutif a mandaté un Groupe-conseil pour produire un énoncé d'orientation devant guider la Ville dans l'élaboration d'une politique du patrimoine à être soumise à la consultation publique avant d'être adoptée par le Conseil municipal.

Un document intitulé *Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine de la Ville de Montréal* fut remis par Mme Gretta Chambers, journaliste, chancelière émérite de l'Université McGill et présidente du Groupe-conseil, à Mme Francine Senécal, vice-présidente du Comité exécutif de la Ville et responsable politique du dossier *Culture et Patrimoine*.

L'*Énoncé* propose des orientations de fond avec l'ambition de faire du patrimoine de l'île un levier de développement culturel, social et économique, et de rendre la préoccupation patrimoniale incontournable dans toutes les grandes démarches de la Ville.

Trois principes ont guidé le Groupe-conseil :

- Favoriser la conservation, la mise en valeur et l'interprétation des patrimoines montréalais dans une perspective de développement durable et d'inclusion;
- Rendre ces patrimoines accessibles aux citoyens et aux visiteurs;
- Transmettre ces patrimoines aux générations futures.

Le quartier Lincoln-Tupper présente un intérêt historique et architectural unique, qui en fait une richesse pour Montréal et pour son centre-ville, à quelques pas à l'ouest des rues touristiques de la Montagne, Crescent et Bishop.



Tour du Fort de Belmont et Grand Séminaire



Chapelle du Grand Séminaire de Montréal



Temple maçonnique



Maison Mère des Sœurs Grises



Centre d'architecture canadien



Collège de Montréal

Les points d'intérêt incluent les lieux suivants :

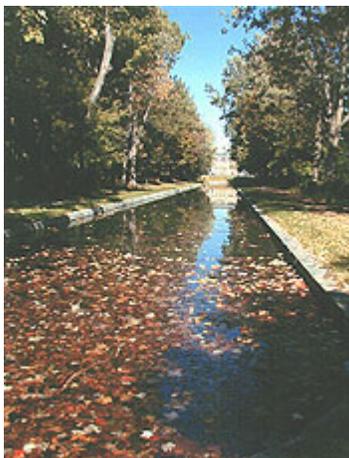
Les tours du Fort de Belmont, le Grand Séminaire, le Collège de Montréal, la Maison Mère des Sœurs grises, le Centre Canadien d'Architecture, le Forum Pepsi, l'Hôpital de Montréal pour enfants, le Monastère des Pères Franciscains, le temple maçonnique, sans oublier le Village Shaughnessy, qui comprend un très grand nombre de bâtiments de grande valeur historique, culturelle ou architecturale. Le quartier est intimement relié à l'histoire de Montréal et du Canada et le développement du quartier a commencé en 1663, quand le roi de France accorda une seigneurie aux prêtres de St-Sulpice. Une carte datant de 1846 identifie ce domaine comme étant le premier établissement à l'extérieur des murs du Vieux-Montréal.

Un énorme travail de recensement des lieux et bâtiments bénéficiant d'un statut de protection patrimoniale a déjà été réalisé par les principales institutions et organismes et un trésor inestimable d'information existe. Des circuits touristiques historiques sont assumés par certains de ces organismes. Le défi consiste maintenant à regrouper tous ces efforts dans une documentation facilement disponible et d'en faire la promotion de façon efficace.

C'est cette valeur historique et architectural inestimable qu'il faut promouvoir de façon systématique à nos commerçants, résidents et visiteurs. Ce défi ne demande pas des budgets très importants, du fait qu'un énorme travail a déjà été réalisé par les principales institutions et organismes du quartier, et qu'un trésor inestimable d'information existe. Le défi consiste à regrouper dans une documentation facilement disponible et d'en faire la promotion.

Cette promotion aura pour but de d'élargir la zone d'attraction touristique du centre-ville et de rehausser le niveau d'intérêt des résidents et des commerçants locaux pour le renouvellement de leur quartier, en attirant leur attention sur la valeur historique et le patrimoine architectural des lieux, ainsi qu'en y emmenant de nouveaux visiteurs incités à découvrir le quartier, à y faire des affaires et à y résider.

Des sommes considérables ont, depuis 1990, été investies par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour remettre en état le bassin du Grand Séminaire de Montréal, un ouvrage exceptionnel, tant par ses dimensions que par son histoire, ainsi que pour illustrer, dans un parc extérieur, l'histoire du Fort de Belmont et du domaine du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.



Bassin du Domaine de la Montagne



Présentation extérieure de l'histoire du Fort de Belmont

En 1992, à l'occasion des célébrations du 350e anniversaire de Montréal, Héritage Montréal et la fondation Macdonald-Stewart installaient 19 plaques présentant l'histoire et l'architecture d'autant de lieux d'intérêt entre les rues University et Atwater. Ce circuit permanent rend hommage à ce remarquable héritage.

Les lieux mis en évidence par ces plaques sont les suivants : le Musée McCord, la maison Dr. Molson / Avenue McGill College, l'université McGill, la maison Alcan, le Mount Royal Club, la maison Louis-Joseph Forget, la maison Corby, les appartements Acadia, l'hôtel Ritz Carlton, le magasin Holt Renfrew, les appartements Le Château, l'Erskine and American United Church, le Musée des beaux-arts de Montréal, la Church of Saint Andrew and Saint Paul, les appartements Linton; et à l'intérieur du territoire Lincoln-Tupper, l'angle des rues Guy et Sherbrooke, le Masonic Memorial Temple, le Domaine du Fort de la Montagne et le Collège Dawson.

Le programme de valorisation du quartier que nous préconisons comprend plusieurs phases :

- Le développement d'un site permanent d'information et d'activités culturelles (Parc Cabot, à l'extérieur et la bibliothèque Atwater, à l'intérieur)
- La mise en place d'un programme d'information
- L'identification et la promotion des buildings d'intérêt architectural et patrimonial
- La coordination de visites guidées offertes par les divers organismes
- Un programme de revitalisation, de fleurissement et d'embellissement du quartier.

## **SIGNALISATION ET VISITES GUIDÉES**

Nous proposons d'emménager une exposition permanente expliquant l'évolution du quartier depuis ses origines. Un endroit facilement accessible au public devra abriter cette exposition. Le square Cabot pourra être aménagé de façon à devenir un musée historique extérieur, en utilisant des panneaux, des plaques ou des maquettes.

L'occasion sera idéale pour aménager des espaces extérieurs de détente, servant non seulement comme lieu informatif permanent, mais utilisé pour des activités d'animation desservant tout le quartier avoisinant, un endroit particulièrement paisible, agréable et accueillant.

La bibliothèque Atwater, en face du parc, s'est portée volontaire à devenir le lieu intérieur privilégié où tous les écrits concernant le quartier pourront être consultés, de même que l'endroit d'où pourront partir certaines visites guidées du territoire.

Des visites guidées du quartier pourront être aussi organisées de façon systématique. Plusieurs de ces visites sont déjà offertes par divers organismes et institutions (CCA, Association du Quartier du Musée, Association des résidents du Village Shaughnessy, Le Grand Séminaire, Les Sœurs Grises, entre autres) , et devraient être coordonnées ou du moins, promues.

Des documents sont présentement en préparation pour permettre la visite personnelle, à pied, des principaux attraits du quartier, à partir de chacun des hôtels locaux, de même que d'endroits stratégiques, aux extrémités du quartier, soit la Bibliothèque Atwater, à l'ouest, et le Faubourg Sainte-Catherine, à l'est.

## **AVANTAGES**

Ce plan offre un très grand nombre d'avantages, à un coût minime, et apportera des dividendes et des résultats rapidement.

Le projet crée une nouvelle zone d'attraction touristique située dans le centre-ville, et renforce son rayonnement culturel, à quelques minutes de marche des pôles Bishop-Crescent et du Musée des beaux-arts, qu'elle contribuera à mettre en valeur.

Il contribue à développer le caractère international de Montréal, en misant sur une valeur solide et permanente, son patrimoine historique et architectural.

Il sert de moteur et donne un sens à toutes les activités de rénovation des bâtiments d'habitation et favorise le développement domiciliaire et d'affaires.

Il possède un élément motivateur et mobilisateur qui contribuera à apporter des solutions à des problèmes sociaux tels le manque de civisme, la malpropreté, le sens d'insécurité, et autres.

## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Baile



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Chomedey



# Le patrimoine architectural et historique

## Rue du Fort



# Le patrimoine architectural et historique

## Rue Lambert-Closse



# Le patrimoine architectural et historique

## Rue Lincoln



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Pierce



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue St-Marc



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue St-Mathieu



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Seymour



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue du Souvenir



# Le patrimoine architectural et historique

## Rue Sussex



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Towers



## Le patrimoine architectural et historique

### Rue Tupper



## Le patrimoine architectural et historique

### Boulevard René-Lévesque



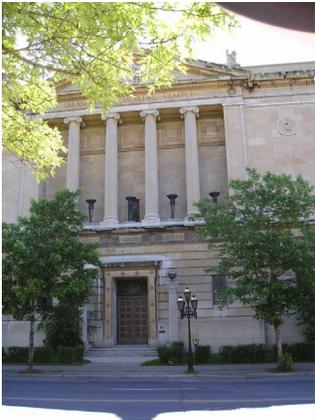
## Le patrimoine architectural et historique

### Boulevard de Maisonneuve



# Le patrimoine architectural et historique

## Rue Sherbrooke



## Rue Sainte-Catherine

Le principal défi du quartier Lincoln-Tupper, pour les prochaines années, sera d'assurer la revitalisation de la rue Sainte-Catherine de Guy à Atwater, en y favorisant la cohabitation entre les fonctions du centre-ville et les services de proximité d'une clientèle résidente locale.

La rue Sainte-Catherine, entre Atwater et Guy, est le premier aperçu de la principale artère commerciale du centre-ville que voient les automobilistes arrivant de l'ouest par l'autoroute Ville-Marie, par les sortie Atwater ou Guy. Présentement, cette rue offre une impression d'une ville en décomposition, d'un centre-ville malade, négligé et en perte de vitesse.



## ZONAGE DE LA RUE SAINTE-CATHERINE

Le quartier Lincoln-Tupper ne comporte pratiquement pas de terrains vacants et le potentiel de développement est tributaire de changement de vocation de terrains déjà utilisés à d'autres fonctions.

À cet effet, il est recommandé de revoir le zonage de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Guy et l'avenue Atwater, afin d'y permettre une occupation résidentielle à prix raisonnables, la construction de nouveaux bâtiments élevés à logements multiples plus en profondeur et en hauteur, tout en sauvegardant la continuité de la vocation commerciale des locaux au niveau de la rue.

Il existe déjà un bon nombre de buildings élevés sur la rue Sainte-Catherine, dans le quartier Lincoln-Tupper, et la construction de nouveaux édifices à hauteur homogène et équivalente assurera une meilleure définition de cette artère.



Faubourg Sainte-Catherine



Édifice CJAD



Complexe du Fort

Tout comme chez la majorité des immeubles élevés déjà existants, une attention toute spéciale devra être portée à l'utilisation de basiliaires correspondants à la hauteur des constructions environnantes pour assurer cette définition ainsi que pour assurer les conditions de vent au niveau de la rue. Des études de vent et d'ensoleillement seront exigées lors de l'approbation de tout nouveau projet pouvant modifier les conditions actuelles.

La construction de tels immeubles contribuera à augmenter la population locale du centre-ville, dans un territoire où il n'y a que très peu de terrains vacants disponibles à construire ou à aménager.

Elle contribuera de plus à répondre au besoin criant de logements pour étudiants, en offrant une alternative de meilleure qualité aux nombreuses maisons de chambres qui se sont multipliées dans le quartier, détournant souvent la vocation de magnifiques habitations ancestrales en taudis négligés et mal entretenus.

## RÉAFFECTATION ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

Un programme de subventions devrait être considéré par la Ville de Montréal afin d'inciter les activités de rénovation des bâtiments à logements multiples à prix raisonnables et ainsi favoriser l'intégration d'une population composée de travailleurs, étudiants, cadres et professionnels à revenus moyens.

Ce programme devrait cibler les buildings détériorés qui sont devenus des taudis insalubres n'abritant que les plus démunis et les plus vulnérables de la société.

Un programme de mesures punitives devrait toutefois faire contrepartie à ce programme incitatif, de façon à pénaliser l'absence d'activités de rénovation de ces immeubles par leurs propriétaires.

Un territoire auquel une attention particulière devra être portée est le domaine occupé par le Monastère des Pères Franciscains, dont la partie d'origine fut construite entre 1894 et 1901.

Le territoire, situé du côté sud du boulevard René-Lévesque, est immédiatement à l'ouest de l'Esplanade Ernest-Cormier, le jardin de sculptures qui fait face au Centre d'Architecture Canadien, et comprend la Maison Frederick Thomas Judah, une somptueuse maison de style néo-gothique construite en 1876, un verger, un joli petit parc boisé privé longeant l'autoroute Ville-Marie, un bâtiment utilisé comme fabrique paroissial, l'église, et la maison Joseph Wilfrid Antoine Raymond Masson, un magnifique édifice de deux étages de style baroque construit en 1851. Ces deux bâtiments ont été rénovés, et sont présentement loués et occupés.



Maison Frederick Thomas Judah



Maison Joseph Wilfrid Antoine Raymond Masson

Ce domaine est présentement sous considération, pour vente éventuelle par les Pères Franciscains et une vocation appropriée devra lui être conférée qui maximisera ce territoire, tout en protégeant la valeur architecturale et patrimoniale des maisons Judah et Masson et du monastère.

Il serait intéressant d'étudier la possibilité de joindre l'esplanade Ernest-Cormier, le verger de pommiers, le parc boisé, et les parcs Hector-Toe-Blake, place Henri-Dunant et le square Cabot, pour en faire une allée piétonnière continue, un lieu public accessible à la population, dans un quartier en déficit d'espaces verts. La bande de terrain à l'est de la maison Judah, immédiatement à l'ouest de l'entrée de l'autoroute, est d'ailleurs la propriété de la Ville de Montréal.

## **PISTES CYCLABLES**

Le réseau de pistes cyclables est très rapproché du quartier Lincoln-Tupper, particulièrement à l'ouest, dans l'Arrondissement Westmount, où il se rend à l'est jusqu'à l'avenue Woods, sur le boulevard de Maisonneuve.

Au sud, la piste cyclable suit l'avenue Lionel-Groulx, tout le long du territoire, de l'avenue Atwater à la rue Richmond, un coin de rue à l'ouest de Guy.

Au nord, la piste cyclable suit des sentiers sur le Mont-Royal, et son point le plus rapproché est sur l'avenue des Pins, à l'est de la rue Drummond.

À l'est, la piste la plus proche suit la rue Berri, où elle rejoint le Vieux-Port, pour ensuite revenir vers l'ouest jusqu'au canal Lachine.

Dans un article publié à la page A3 de La Presse du 28 avril 2004, monsieur Claude Dauphin, membre du Comité exécutif et responsable du Transport, à la Ville de Montréal, mentionnait en entrevue que « lorsque le rapport des fonctionnaires sera prêt, on va statuer... puis on va réaliser la piste cyclable (au centre-ville) au plus sacrant, probablement l'été prochain ».

Ceci donnait suite à des commentaires et à une révélation des intentions de la municipalité de joindre la piste cyclable qui se termine présentement sur l'artère De Maisonneuve, à l'avenue Woods, dans l'arrondissement de Westmount, au tracé nord-sud, qui suit la rue Berri, vers le Vieux Montréal, en traversant le centre-ville au complet, sur le boulevard De Maisonneuve.

Dans un mémoire soumis le 8 janvier 2004 à l'arrondissement Ville-Marie, la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper proposait la position suivante :

« Il y a lieu de faire une étude d'impact sur la circulation locale et de la pertinence de développer divers trajets de pistes cyclables à travers le quartier Lincoln-Tupper ».

Bien que notre document se soit limité officiellement au territoire que nous desservons, c'est-à-dire le centre-ville entre les rues Guy et l'avenue Atwater, nous étions convaincus que la même logique s'appliquait à tout le centre-ville au complet.

Suite aux révélations récentes citées ci-haut, notre conseil d'administration a adopté la résolution suivante, à sa réunion du 5 mai 2004:

« La Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper s'oppose officiellement à tout projet de piste cyclable sur le boulevard De Maisonneuve à travers le territoire du centre-ville de Montréal. »

Nous sommes convaincus que la piste cyclable n'est pas une fin en soi, ou qu'une simple alternative à l'automobile.

Un tel circuit doit rencontrer les normes suivantes :

- Il doit offrir un parcours intéressant et mettre en valeur notre patrimoine historique et architectural.
- La piste doit être sécuritaire et saine, sans pollution.
- Il doit offrir un chemin direct et rapide, pour se rendre d'un point A à un point B.

Le boulevard De Maisonneuve est un très pauvre choix selon les deux premiers critères. Combien de personnes choisissent présentement cette artère comme promenade à pied ?

Le boulevard De Maisonneuve est une artère fortement utilisée par les automobilistes, et est presque continuellement congestionnée, à cause de son étroitesse et du fait qu'elle est utilisée comme voie de service est-ouest de l'artère commerciale Sainte-Catherine, sur laquelle la circulation est en sens unique d'ouest en est. Réduire encore plus la largeur de cette artère pour permettre une piste cyclable ralentirait encore plus la circulation et causerait des embouteillages, augmentant de facto la pollution, un risque à la santé des cyclistes pour lesquels on aurait créé ces problèmes, et à celle de tous les utilisateurs de ce boulevard et des résidents qui y vivent.

Seule une rue paisible ou très large devrait être considérée pour utilisation comme piste cyclable.

Nous réitérons donc notre position qu'il a y lieu de faire une étude d'impact sérieuse sur la circulation locale et de la pertinence de développer divers trajets de pistes cyclables à travers le quartier Lincoln-Tupper et de tout le centre-ville. La rue De Maisonneuve, au centre-ville ne nous apparaît pas comme un choix judicieux.

L'étude pourra considérer l'utilisation des artères Sherbrooke et René-Lévesque, à cet effet.

Le boulevard René-Lévesque, sur lequel existe déjà une piste cyclable entre De Lorimier et Berri, semble à première vue un meilleur choix, spécialement à la lumière des projets révélés récemment par le projet du Havre de transformer la présente autoroute Bonaventure en boulevard urbain, de réaménager la rue Peel, et de développer de nombreux nouveaux circuits que cette piste pourrait rejoindre.

## **LE PLAN D'URBANISME DE MONTRÉAL**

De façon à nous aider à réaliser ces objectifs, nous demandons aux responsables des politiques et du Plan d'urbanisme d'inclure le quartier Lincoln-Tupper dans toutes les sections afférentes du Plan de façon à :

- D'ajouter le Secteur Lincoln-Tupper aux centres de planification détaillée de portée pan montréalaise;
- Soutenir la mise en valeur des éléments patrimoniaux du secteur Lincoln-Tupper;
- De prêter une attention particulière à la réaffectation du Monastère des Pères Franciscains
- Revitaliser certaines sections désarticulées de la rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la rue Guy

## **CONCLUSIONS**

Le plan énoncé dans le présent document contribuera fortement à la réalisation d'un grand nombre de priorités de la Ville de Montréal :

- La mise en œuvre pour soutenir la croissance du centre-ville de Montréal et l'élargissement de la zone de rayonnement de son centre des affaires;
- Le développement résidentiel du centre-ville de Montréal;
- La revitalisation de la rue Sainte-Catherine;
- La consolidation des grandes artères du centre-ville;
- La mise en valeur du patrimoine historique et architectural de Montréal;
- L'accroissement culturel de centre-ville;
- L'agrandissement du réseau vert;
- L'embellissement du centre-ville;
- La mise en œuvre de mesures pour accroître la qualité de vie et la sécurité au centre-ville;
- L'élargissement de la zone d'intérêt touristique et d'animation de Montréal.

Nous tenons à assurer tous les intervenants de toute notre collaboration pour faire de la Ville de Montréal, et particulièrement son Centre-Ville, notre quartier, un succès dont nous serons tous fiers. Nous demeurons à votre entière disposition pour discuter avec vous de la façon dont nous pouvons travailler ensemble vers ce but.

Pour informations :

Jean Giguère  
Directeur  
(514) 791-7605